

Conseil syndical

337^e réunion

Jeudi 22 octobre 2020

13 h

ZOOM



**Syndicat des professeurs
et des professeures**

Université du Québec à Trois-Rivières

Projet d'ordre du jour

1. Mot de bienvenue
2. Vérification du quorum
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Rapport du comité des relations de travail
5. Mieux connaître sa convention collective – Les vacances
6. Liberté académique
7. Logo du Syndicat
8. Lecture et adoption du procès-verbal de la 336^e réunion

Projet d'ordre du jour (suite)

9. Tribune des délégué.e.s
10. Information et dépôt de documents
 1. Dépôt des procès-verbaux du comité exécutif (607^e à 610^e réunions)
 2. Agenda syndical de novembre 2020
 3. Site Internet
11. Affaires nouvelles
12. Date de la prochaine rencontre : 26 novembre 2020
13. Clôture de la réunion

Point 3

**Lecture et adoption
de l'ordre du jour**

Point 3

Projet de résolution

CONSIDÉRANT le projet d'ordre du jour de la 337^e réunion du conseil syndical;
CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif;

**Sur proposition du comité exécutif, appuyée par le ou la professeur.e (...),
il est résolu :**

**d'adopter l'ordre du jour de la 337^e réunion du conseil syndical du 22 octobre
2020.**

Point 4

Rapport du comité des relations de travail

Point 4

Dossiers concernant un.e (parfois deux) professeur.e.s

Motif de la demande d'intervention du SPPUQTR	Remarque
Violation de propriété intellectuelle (utilisation de notes de cours par une chargée de cours reprenant le cours d'une prof partie en maladie sans son autorisation)	<i>Grief déposé le 28 avril</i>
Prof suspendu avec traitement en raison d'une allégation de non-respect de la propriété intellectuelle et d'une éventuelle situation de double rémunération	<i>Grief déposé Enquête en cours</i>
Prof en situation de double contrainte	<i>Négociation d'une entente en cours</i>
Prof menacée de non-renouvellement de contrat	

Point 4

Dossiers concernant un ensemble de professeur.es

Motif de la demande d'intervention du SPPUQTR	Remarque
Embauches retardées au 1 ^{er} décembre 2018	
Profs mal classés dans l'échelle salariale	<i>Discussions en cours</i>
Profs mis en demeure par une entreprise privée de se rétracter en raison d'une lettre adressée à la ministre de la Culture pour l'alerter sur la manière dont la compagnie en question a traité des restes humains exhumés	<i>L'université a pris fait et cause le 19 oct.</i>

Point 4

Dossiers concernant tous les membres du SPPUQTR

Motif de la demande d'intervention du SPPUQTR	Remarque
Processus d'embauche 2019-2020	<i>Rédaction en cours de la Lettre d'entente</i>
Renégociation à venir de l'annexe F (cours à distance)	<i>Comité paritaire formé, travaux commencés</i>
Réduction du nombre de groupes-cours	
Exemptions d'impôt pour travail à domicile	
Applications des lettres d'entente covid19	

Point 5

**Mieux connaître
sa convention collective**

Point 5

Clause 9.14

Tout nouveau professeur régulier embauché conformément à la procédure prévue aux clauses 9.02 à 9.12 entre normalement en fonction au **1^{er} juin**, ou s'il ne le peut, à la date convenue entre lui et l'Université. Il est rémunéré à partir de la date de son entrée en fonction et a droit à des vacances conformément aux dispositions de l'article 16.

Clause 9.15

Un professeur peut être embauché **en cours d'année** conformément à la procédure prévue aux clauses 9.02 à 9.12 hormis les dates mentionnées. Il entre en fonction et est rémunéré à partir de la date d'entrée en fonction convenue entre lui et l'Université. Il a droit à des vacances conformément aux dispositions de l'article 16.

Point 5

Article 16 Vacances annuelles

16.01 Tout professeur a droit à un mois de vacances annuelles.

16.02 Tout professeur engagé ou qui démissionne en cours d'année a droit à des vacances proportionnelles au nombre de mois qu'a duré son engagement à l'Université.

16.03 Le professeur est libre de choisir la période de ses vacances après entente avec l'Assemblée départementale ou avec son directeur dans le cas où l'Assemblée départementale a prévu des règles à cette fin. Il doit cependant prendre ses vacances durant une période où il n'enseigne pas.

16.04 Sauf entente préalable avec l'Université, le professeur qui quitte l'Université le ou après le 31 mai est réputé avoir pris les vacances auxquelles il avait droit au 31 mai.

Point 6

Liberté académique

Point 6

Actions

- Plusieurs professeur.e.s ont réagi dans les médias, signature de lettres de soutien etc.;
- Des discussions ont lieu dans des réseaux sociaux;
- Une demande a été envoyée au recteur Daniel McMahon et aux VRA pour qu'ils explicitent leur position, après le positionnement du recteur de U. Ottawa;
- La réponse a été rapide et sans ambiguïté, notre administration soutient la liberté académique et d'enseignement;
- Le recteur l'a répété encore mercredi sur Ici Radio-Canada Mauricie.

Point 6

Courriel du recteur Daniel McMahon – 20 octobre 2020

M. le président,
Bonjour Gilles,

Soyez assuré que nous suivons la situation de très près, tant ici, qu'au réseau UQ et au BCI.

L'université est un lieu de débat d'idées, un lieu où il faut justement débattre des diverses positions pour former le jugement critique de nos étudiants.

Je vous rappelle que la planification stratégique 2020-2025 va expressément dans ce sens.

Notre **mission** est claire (soulignement de ma part) : « Résolument humaine, enracinée dans son milieu et ouverte sur le monde, l'UQTR se distingue par la qualité, la pertinence et la rigueur de sa formation et de sa production scientifique, en dotant la société de citoyennes et citoyens responsables, engagés et munis de sens critique. »

Nous réitérons cet élément dans l'**objectif 2.1** (soulignement de ma part) : « Former des citoyennes et citoyens responsables, engagés et munis de sens critique. »

Et l'**objectif 4.3** renforce notre volonté de «Promouvoir un milieu de vie sain, diversifié et inclusif ».

La liberté académique de nos professeurs et chargés de cours est essentielle au développement de la pensée critique de nos étudiants. Ce sens critique qui est plus que jamais essentiel notamment pour leur permettre de juger de la véracité de nouvelles qui les assaillent de toutes parts.

Soyez assuré que l'UQTR défendra le principe même de la liberté académique pour autant que l'exercice de celle-ci ne soit pas entachée de comportements jugés répréhensibles dans nos propres règlements.

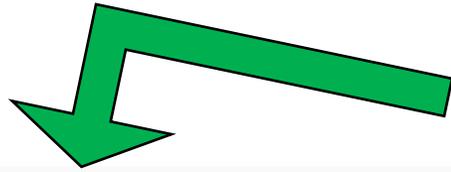
Espérant ces quelques lignes rassurantes,

Daniel

Point 7

Logo du Syndicat

Point 7

 Logo depuis 1992



« Pour simplifier le logo et favoriser son impact visuel, l'acronyme SPPUQTR a été mis de l'avant. Les caractères linéaires et modernes ont été légèrement inclinés pour une meilleure harmonie avec le symbole graphique. Cette inclinaison souligne le dynamisme et l'engouement pour le changement. Par soucis de personnalisation et de cohérence, des courbes du symbole graphique ont été intégrées aux lettres « Q » et « R ». L'alternance entre le vert et le noir dans la typographie procure une meilleure lisibilité à l'acronyme. »

Point 7

Projet de résolution

- CONSIDÉRANT le 50^e anniversaire du SPPUQTR;
- CONSIDÉRANT la modernisation des outils de communications du SPPUQTR;
- CONSIDÉRANT la proposition soumise par Mme Amélie Villemure, designer graphique de Axe design graphique;
- CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif;

Sur proposition du comité exécutif, appuyée par le ou la professeur.e (...), il est résolu :

d'adopter le nouveau logo du SPPUQTR.

Point 8

**Lecture et adoption
du procès-verbal
de la 336^e réunion**

Point 8

Projet de résolution

- CONSIDÉRANT le projet de procès-verbal de la 336^e réunion du conseil syndical tenue le 10 septembre 2020;
- CONSIDÉRANT que les délégué.e.s ont reçu le projet dans les délais prescrits;
- CONSIDÉRANT l'avis des délégué.e.s sur la conformité du projet;

Sur proposition du ou de la professeur.e (...), appuyée par le ou la professeur.e (...), il est résolu :

d'adopter le procès-verbal de la 336^e réunion du conseil syndical.

Point 9

Tribune des délégué.e.s

Point 10

Information et dépôt de documents

Point 10.1

Dépôt des procès-verbaux du comité exécutif (607^e à 610^e)

Syndicat des professeurs et des professeurs
Université du Québec à Trois-Rivières

PROCÈS-VERBAL DE LA 607^e RÉUNION RÉGULIÈRE

DU COMITÉ EXÉCUTIF
DU SYNDICAT DES PROFESSEURS ET DES PROFESSEURES DE L'UQTR
Jeudi 27 août 2020 à 13h
(Résidence de présidence)

Présences
M. Gilles Bronchti, président
M^{me} Marty Laforest, vice-présidente aux relations de travail
M. Georges Abdul-Nour, vice-président aux affaires universitaires
M^{me} Marianne Paul, vice-présidente aux services à la collectivité
M. Sylvain Beaudry, trésorier
M. Marc André Bernier, secrétaire
M. François Landry, conseiller aux affaires universitaires

Absences
M. Andrea Bertolo, vice-président aux affaires syndicales
M^{me} Diane Beauchemin, conseillère aux relations de travail

Gilles Bronchti préside la réunion et François Landry agit

CX607-27-08-2020-00 **Projet d'ordre du jour**

- Mot de bienvenue
- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- Lecture et adoption des procès-verbaux
 - CX604 – 4 juin 2020
 - CX605 – 18 juin 2020
 - CX606 – 16 juillet 2020
- Affaires découlant
- Correspondance et information
 - Lettre de remerciements – Moisson Mauricie/Centre-d
- Rapport des officières et des officiers
- Projet d'ordre du jour du conseil syndical du 10 septembre 2020
- Projet d'ordre du jour de la 158^e assemblée générale du SPP, septembre 2020
- Agenda syndical de septembre
- Bulletin L'Œil ouvert
- Plan d'action 2020-2021
- Projet de budget 2020-2021
- Affaires nouvelles
- Date de la prochaine réunion : 10 septembre 2020
- Clôture de la réunion

Syndicat des professeurs et des professeurs
Université du Québec à Trois-Rivières

PROCÈS-VERBAL DE LA 608^e RÉUNION RÉGULIÈRE

DU COMITÉ EXÉCUTIF
DU SYNDICAT DES PROFESSEURS ET DES PROFESSEURES DE L'UQTR
Jeudi 10 septembre 2020 à 12h
(ZOOM)

Présences
M. Gilles Bronchti, président
M^{me} Marty Laforest, vice-présidente aux relations de travail
M. Andrea Bertolo, vice-président aux affaires syndicales
M. Georges Abdul-Nour, vice-président aux affaires universitaires
M^{me} Marianne Paul, vice-présidente aux services à la collectivité
M^{me} Marianne Paul, trésorier
M. Sylvain Beaudry, secrétaire
M. Marc André Bernier, secrétaire
M^{me} Diane Beauchemin, conseillère aux relations de travail
M. François Landry, conseiller aux affaires universitaires

Gilles Bronchti préside la réunion et François Landry agit à titre de secrétaire.

CX608-10-09-2020-00 **Projet d'ordre du jour**

- Mot de bienvenue
- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- Affaires budgétaires
 - Rapport financier de l'année 2019-2020 (dépôt)
 - Présentation du budget révisé 2020-2021
 - Choix de l'auditeur pour l'année 2020-2021
- Date de la prochaine réunion : 17 septembre 2020
- Clôture de la réunion

CX608-10-09-2020-01 **Mot de bienvenue**
Le président souhaite la bienvenue à sa demeure et s'assure que toutes et tous ont passé un bel été.

CX608-10-09-2020-02 **Lecture et adoption de l'ordre du jour**
Le président présente l'ordre du jour de cette réunion.
Sur motion dûment appuyée, il est résolu d'adopter l'ordre du jour.

CX608-10-09-2020-03 **Affaires budgétaires**
1. **Rapport financier de l'année 2019-2020 (dépôt)**
Le trésorier rappelle que le comité exécutif est l'instance syndicale qui doit approuver les états financiers de l'année 2019-2020. Le rapport financier est ensuite déposé au conseil syndical et à l'assemblée générale à titre d'information seulement.

Syndicat des professeurs et des professeurs
Université du Québec à Trois-Rivières

PROCÈS-VERBAL DE LA 609^e RÉUNION RÉGULIÈRE

DU COMITÉ EXÉCUTIF
DU SYNDICAT DES PROFESSEURS ET DES PROFESSEURES DE L'UQTR
Jeudi 17 septembre 2020 à 13h
(ZOOM)

Présences
M. Gilles Bronchti, président
M^{me} Marty Laforest, vice-présidente aux relations de travail
M. Andrea Bertolo, vice-président aux affaires syndicales
M. Georges Abdul-Nour, vice-président aux affaires universitaires
M^{me} Marianne Paul, vice-présidente aux services à la collectivité
M^{me} Marianne Paul, trésorier
M. Sylvain Beaudry, secrétaire
M. Marc André Bernier, secrétaire
M^{me} Diane Beauchemin, conseillère aux relations de travail
M. François Landry, conseiller aux affaires universitaires

Gilles Bronchti préside la réunion et François Landry agit

CX609-17-09-2020-00 **Projet d'ordre du jour**

- Mot de bienvenue
- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- Lecture et adoption du procès-verbal de la 609^e réunion
- Affaires découlant
- Correspondance et information
 - RAS de juin, juillet et août 2020
- Rapport des officières et des officiers
- Consultations
 - Candidature au rectorat
 - Renouvellement du mandat du doyen de la faculté des affaires professionnelles
- Assemblée générale statutaire – 24 septembre 2020
- Publicité dans Le Nouvelliste
- Affaires nouvelles
 - Congé de maternité - étudiant.e.s
 - Bénévolat
- Date de la prochaine réunion : 1^{er} octobre 2020
- Clôture de la réunion

CX609-17-09-2020-01 **Mot de bienvenue**
Le président souhaite la bienvenue à sa demeure et s'assure que toutes et tous ont passé un bel été.

Syndicat des professeurs et des professeurs
Université du Québec à Trois-Rivières

PROCÈS-VERBAL DE LA 610^e RÉUNION RÉGULIÈRE

DU COMITÉ EXÉCUTIF
DU SYNDICAT DES PROFESSEURS ET DES PROFESSEURES DE L'UQTR
Jeudi 1^{er} octobre 2020 à 13h
(ZOOM)

Présences
M. Gilles Bronchti, président
M^{me} Marty Laforest, vice-présidente aux relations de travail
M. Andrea Bertolo, vice-président aux affaires syndicales
M. Georges Abdul-Nour, vice-président aux affaires universitaires
M^{me} Marianne Paul, vice-présidente aux services à la collectivité
M. Sylvain Beaudry, trésorier
M. Marc André Bernier, secrétaire
M^{me} Diane Beauchemin, conseillère aux relations de travail
M. François Landry, conseiller aux affaires universitaires

Gilles Bronchti préside la réunion et François Landry agit à titre de secrétaire.

CX610-01-10-2020-00 **Projet d'ordre du jour**

- Mot de bienvenue
- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- Lecture et adoption du procès-verbal de la 609^e réunion
- Affaires découlant
- Correspondance et information
- Rapport des officières et des officiers
- Numérisation des conventions collectives
- Logo Syndicat
- Consultation – Candidature au rectorat
- Affaires nouvelles
- Date de la prochaine réunion : 15 octobre 2020
- Clôture de la réunion

CX610-01-10-2020-01 **Mot de bienvenue**
Le président souhaite la bienvenue à sa demeure et s'assure que toutes et tous ont passé un bel été.

CX610-01-10-2020-02 **Lecture et adoption de l'ordre du jour**
Le président présente l'ordre du jour de cette réunion.
Sur motion dûment appuyée, il est résolu d'adopter l'ordre du jour.

CX610-01-10-2020-03 **Lecture et adoption du procès-verbal de la 609^e réunion**
Le point est reporté à la prochaine réunion.

Point 10.2

Agenda syndical de novembre 2020

Novembre

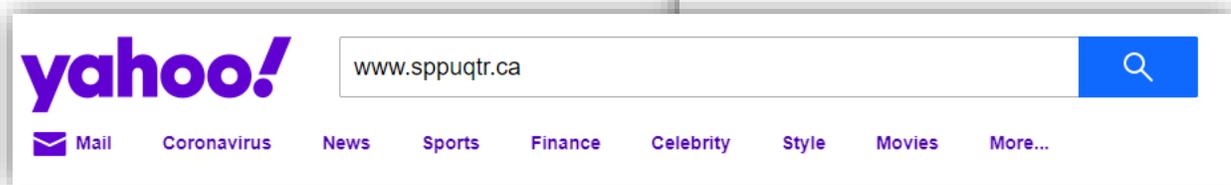
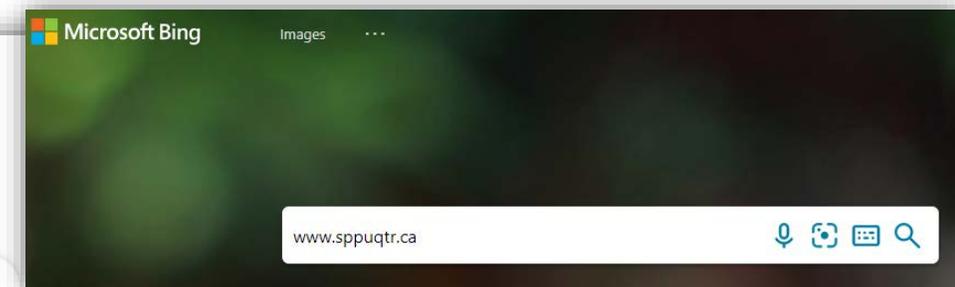
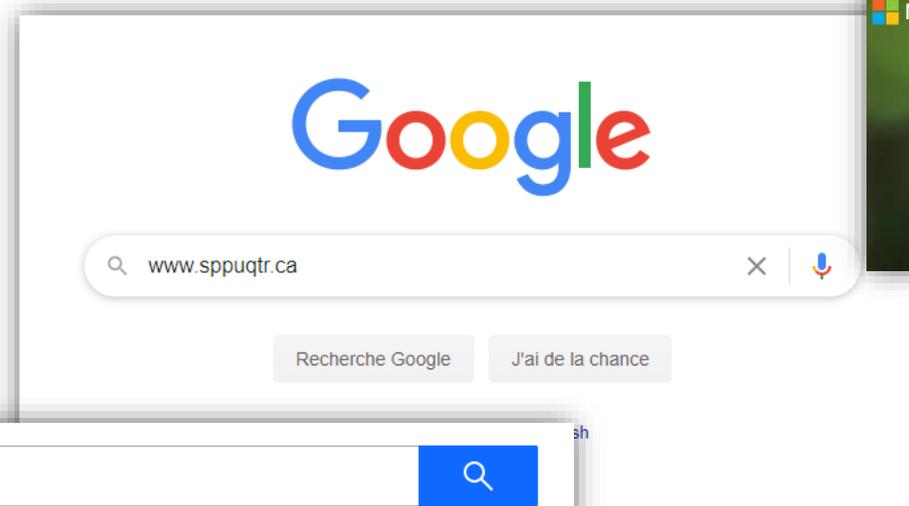
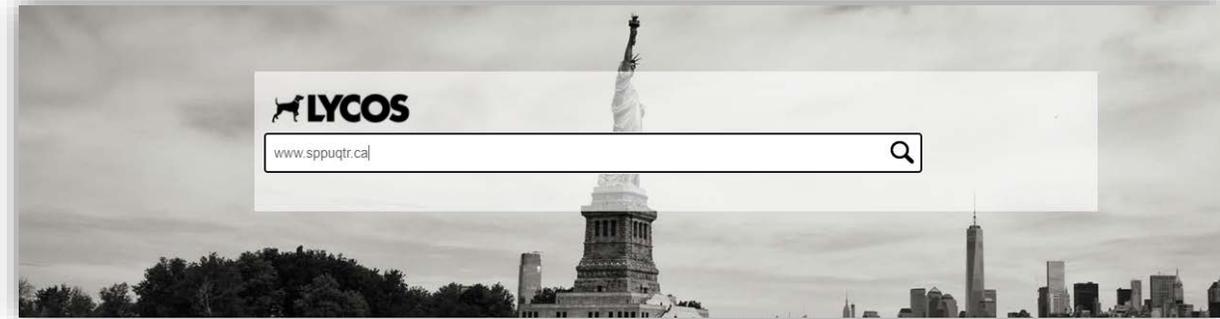
Mardi	3 novembre	Réunion du comité des services à la collectivité
Jeudi	5 novembre	Réunion de travail avec les doyens des études et de la gestion académique des affaires professorales
Jeudi	5 novembre	Réunion du comité exécutif
Vendredi	6 novembre	CIRRAC (si nécessaire)
Jeudi	12 novembre	Forum des partenaires
Mardi	17 novembre	Commission des études
Jeudi	19 novembre	Réunion du comité exécutif
Mercredi	25 novembre	Réunion du comité des affaires universitaires
Jeudi	26 novembre	Réunion du conseil syndical

Point 10.3

Site Internet

- En ligne depuis le 24 septembre.
- Afin d'améliorer son référencement, nous vous invitons à taper l'adresse complète dans votre moteur de recherches préféré:

www.sppuqtr.ca



Point 11

Affaires nouvelles

Point 12

Date de la prochaine réunion :
26 novembre à 13h

